N°: 2005-11-08
Service : urbanisme

OBJET : QUARTIER DE LA SAULAIE
ETUDE RELATIVE AU DEVENIR DES ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES DE LA SAULAIE

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

Depuis 1998, dans le cadre du contrat de ville, une mission de revitalisation des rez-de-chaussée commerciaux a permis d'instruire 25 dossiers, soit 24 locaux subventionnés (10 nouvelles activités et 15 améliorations de vitrines). Au total, c'est 341 203 € HT de travaux engagés et 126 378 € de subventions octroyées.

Pour 2005, il a été décidé d'arrêter le dispositif antérieur qui était sous maîtrise d'ouvrage Grand Lyon (actions n°4 et 6 de la programmation du Contrat de Ville 2005) compte tenu de la baisse significative du nombre de locaux vacants et du retrait de la Région Rhône Alpes du dispositif.

Il est donc proposé de financer une étude avec la Communauté Urbaine, visant à définir un nouveau mode d'intervention en cohérence avec les études de l'OPAH Renouvellement Urbain et à évaluer le potentiel de clientèle constitué par les salariés de la Zone d'Activités de la Saulaie, des futurs habitants et usagers de l'opération immobilière Thémis (ouverture septembre 2006).

Le montant total de l'étude s'élève à 18 789,16 € TTC soit :
- Ville d'Oullins : 9 394,58 € (les crédits sont inscrits sur la ligne 011 94 617).

- Communauté urbaine de Lyon : 9 394,58 €

Pour cette opération, la Ville est maître d'ouvrage et la Communauté Urbaine apportera un financement de 9 394,58 €.

- DELIBERE -

A L'UNANIMITE des membres présents

ACCEPTE de lancer cette étude sous maîtrise d'ouvrage Ville.

SOLLICITE une subvention de la Communauté urbaine pour un montant de 9 394,58€.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec la Communauté urbaine.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET